

---

**Procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement  
tenue le mardi 2 juillet 2019 à 19 h 05  
Bureau d'arrondissement, 6854, rue Sherbrooke Est**

---

**PRÉSENCES :**

Monsieur Pierre LESSARD-BLAIS, maire d'arrondissement  
Madame Laurence LAVIGNE LALONDE, conseillère du district de Maisonneuve-Longue-Pointe  
Madame Karine BOIVIN ROY, conseillère du district de Louis-Riel  
Madame Suzie MIRON, conseillère du district de Tétéraultville

**ABSENCES :**

Monsieur Éric Alan CALDWELL, conseiller du district d'Hochelaga

**AUTRES PRÉSENCES :**

Monsieur Serge VILLANDRÉ, directeur d'arrondissement  
Monsieur Pierre MORISSETTE, directeur de la Direction des travaux publics  
Monsieur Pierre-Paul SAVIGNAC, directeur de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises  
Monsieur Daniel SAVARD, directeur de la Direction de la culture des sports des loisirs et du développement social  
Monsieur Magella RIOUX, secrétaire d'arrondissement  
Madame Dina TOCHEVA, secrétaire d'arrondissement substitut  
Madame Constance Lauzon, chef de division relations avec les citoyens et communications

Et

Monsieur Nicodemo MILANO, commandant du poste de quartier 23

**NOMBRE DE PERSONNES PRÉSENTES :**

Environ 40 citoyen(ne)s.

---

**Ouverture de la séance.**

Le maire d'arrondissement déclare la séance ouverte à 19 h 16.

---

**CA19 27 0199**

**Adopter l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance extraordinaire du conseil d'arrondissement.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

**Présentation du Programme triennal d'immobilisations 2020-2022 et période de questions des citoyens sur le PTI.**

Le maire, monsieur Pierre Lessard-Blais, présente le programme triennal d'immobilisation (PTI) 2020-2022. Aucune question de la part des citoyens n'est posée.

---

**CA19 27 0200**

**Adopter et transmettre au comité exécutif de la Ville de Montréal le programme triennal d'immobilisations (PTI) 2020-2022 de l'arrondissement de Mercier-Hochelaga-Maisonneuve.**

Il est proposé par Pierre LESSARD-BLAIS

appuyé par Suzie MIRON

Et résolu :

D'approuver le programme triennal d'immobilisation 2020-2022 (PTI) de l'arrondissement selon la liste des programmes inscrits dans la section « pièces jointes ».

D'approuver sa transmission au comité exécutif de la Ville de Montréal.

**ADOPTÉE À LA MAJORITÉ**

30.01 1194859003

---

**Période de questions des membres du conseil.**

Aucune question n'est posée.

70.01

---

**Levée de la séance.**

Considérant que l'ordre du jour est complété, le maire d'arrondissement, monsieur Pierre Lessard-Blais déclare la séance levée à 19 h 27.

70.02

---

Pierre LESSARD-BLAIS  
maire d'arrondissement

---

Magella RIOUX  
secrétaire d'arrondissement

---

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 9 septembre 2019.